

Les toponymes en *-ac* : Une possible origine scandinave ?

Joël SUPERY

6 avril 2010



Les Annales de Metz évoquent en 891 « les Normands à l'approche de cette armée, se fortifièrent sur les bords d'une rivière nommée la Dyle, formant selon leur coutume des amas de terre et de bois ». Il s'agit de la première mention connue d'une motte castrale. Ci-dessus, conformément à « la coutume » de ses ancêtres, Guillaume le Conquérant érigea une motte castrale à Hastings. Malgré les textes, la plupart des spécialistes situent l'apparition de cette technique de fortification au 11^e siècle. Détail de la Tapisserie de Bayeux.

A l'heure actuelle, les noms en *-ac* sont présumés être d'origine gallo-romaine. Ils résulteraient d'une contraction entre l'*-akos* gaulois et l'*-anum* romain. Bénédicte BOYRIE-FENIE nous dit : « C'est un suffixe considéré comme « Gallo-Romain » et donc contemporain ou postérieur au suffixe *-anu*, puisqu'il a été emprunté par les Romains aux Gaulois. Il signifie, comme les Précédents « Domaine de »¹.

Or, ces noms en *-ac* vont souvent être associés, non pas à un prénom romain, mais à un prénom germanique. Christian BAYLON précise : « Ce

suffixe est resté productif assez longtemps puisqu'on le retrouve lié à des noms germaniques, ce qui montre assez qu'il a été en usage après les grandes invasions »².

Longtemps, on a cru dans le sillage d'Ernest NEGRE que ces noms reflétaient l'arrivée d'envahisseurs germaniques qui se seraient latinisés rapidement. « Les noms hybrides seraient l'oeuvre de populations primitivement de langue germanique, qui ensuite se seraient romanisés »³.

Christian BAYLON précise à propos des noms en *-ville* et en *-court*, mais cela vaut aussi pour les

¹Bénédicte BOYRIE-FENIE, « Dictionnaire toponymique des communes : Landes et Bas-Adour », CAIRN, 2005, p22

² Christian BAYLON, Paul FABRE « Les noms de lieux et de personne », Nathan, 1982. p. 123

³BAYLON, p. 145

noms en *-ac*. « Une amélioration de la thèse suppose que la population des îlots germaniques se serait romanisée assez tôt et aurait donné des noms aux domaines au moment où elle était à demi-romanisée et encore bilingue »⁴.

Cette lecture de Germains choisissant de donner des noms hybrides à leur domaine, est cependant remise en cause aujourd'hui. Certains pensent que les prénoms Germaniques ont été adoptés par les Gallo-Romains eux-mêmes pour se fondre dans un paysage devenu germanique avec les invasions franques. Michel GROSCLAUDE nous dit : « Comme l'avaient fait autrefois les Gaulois vis-à-vis des conquérants Romains, les Gallo-romains empruntèrent donc à leurs vainqueurs leurs noms germaniques tandis que ces mêmes vainqueurs empruntaient à leurs vaincus leur langue, le latin »⁵.

Les toponymes germaniques du Sud de la France ne révéleraient en rien la présence d'un envahisseur.

La doctrine a accepté pour acquis une hypothèse que Michel GROSCLAUDE résume ainsi: « Certes, on trouve dans l'anthroponymie béarnaise (et par conséquent dans la toponymie) des noms d'origine germanique. Mais ce sont des noms qui se sont introduits chez nous pendant le haut Moyen Age au moment où il y eut une mode des germanismes (comme il y a aujourd'hui, une mode des anglicismes) »⁶.

Attribuer aux phénomènes de mode les toponymes qui vous dérangent est une manière assez cavalière d'éluder les problématiques.

Quant au vocabulaire d'origine germanique, lui non plus ne révélerait rien. « Les parlers germaniques ont également influencé notre vocabulaire. Des mots aussi courants que *sala* « salle », puis, par extension, « château », (principalement ancré dans la toponymie du pays d'Oc), *Borda*, « ferme », *brana*, « bruyère », sont bien d'origine germanique, mais appartiennent dans la toponymie à la strate dialectale occitane » nous apprend Bénédicte BOYRIE-FENIE⁷.

Les mots germaniques seraient passés par

l'Occitan pour atteindre la Gascogne... Hypothèse audacieuse et commode, mais non démontrée. On peut remarquer que ces mots (*Salle*, *Borde*) sont également présents en Normandie où il est difficile de les imputer à la strate occitane.

Le point commun de ces différentes lectures est le rejet de l'idée qu'un envahisseur germanique ait pu imposer sa marque. Quel envahisseur en effet pourrait-il être mis en cause ?

Il existe pourtant un candidat possible: la toponymie germanique du sud de la France pourrait être en grande partie imputable à ces Germains qui s'emparèrent de Bordeaux, Saintes, Angoulême, Clermont, Limoges, Cahors, Albi, Rodez, Arles, Nîmes, Valence, Agen, Toulouse au cours du 9^e siècle, ces guerriers étaient des Vikings.

On remarquera que jamais aucun toponymiste n'a envisagé cette hypothèse.

Le doublon de la lecture latine.

Devant un toponyme en *-ac*, le réflexe du linguiste va être de chercher à quel prénom latin correspond la racine. L'anthroponymie latine étant riche, il va en trouver beaucoup.

Séverus (Séverac), **Martinius** (Martignac), **Orinius** (Aurignac), **Bertus** (Barsac), **Bénos** (Bénac), **Vétus** (Bétraçq), **Cupérius** (Coubeyrac), **Cornus** (Cornac), **Altinius** (Lautignac), **Lepardus** (Lavardac), **Rufius** (Rouffiac), **Virgilius** (Verlhac), **Catillus** (Cadillac).

C'est seulement lorsqu'on ne trouve pas de prénom latin correspondant -de près ou de loin-, qu'on est obligé de se rabattre sur des prénoms germaniques pour expliquer les préfixes. Cette approche privilégiant systématiquement la version latine est humaine, mais certainement pas objective.

Certains rejettent la traduction scandinave sous prétexte qu'il existe une interprétation latine. C'est évidemment absurde. Pour pouvoir rejeter une interprétation scandinave, il faut prouver que le nom latin existait avant les invasions vikings. Si le « nom latin » apparaît après les invasions, alors, il ne prouve en rien son antiquité. Les moines qui ont retranscrit les toponymes germaniques, les ont forcément latinisés. De la même manière, les chroniqueurs latinisaient les noms des chefs Vikings. Ainsi, les

⁴BAYLON, p. 145

⁵BAYLON, p. 144

⁶Michel GROSCLAUDE, « Dictionnaire toponymique des noms de communes : Béarn », CAIRN, 2006, p. 25

⁷BOYRIE-FENIE, p. 23

Annales franques évoquent un chef viking nommé *Catillus*... mis à mort à Limoges en 893⁸. Il s'agit bien évidemment de la latinisation de *Kaetill*. Il ne viendrait à l'idée de personne de déduire que son nom fait de lui un citoyen romain. Pourtant, c'est ce que font les toponymistes en prenant systématiquement le parti « romain » lorsqu'ils sont confrontés à un nom qui pourrait également être germanique.

Quelques toponymes en -ac associés à un prénom germanique.

Pour décoder une toponymie, les chercheurs prennent des listes de prénoms latins et essaient de les reconnaître dans les radicaux des toponymes. Si nous adoptons la même technique avec les prénoms scandinaves connus, voilà ce que cela donne.

Alairac, Alleyrac (Alar), **Ampiac, Anviac** (Ambi), **Aynac, Agnac** (Ann), **Arac** (Ari), **Armagnac** (Armund), **Ambeyrac, Ambernac** (Arnbjörn), **Arnac** (Arni), **Aubrac, Auberoche** (Asbjörn), **Souffrignac** (Asfrigg), **Souillac** (Asulf), **Aunac** (Auni), **Bayssac, Vayssac, Bassac** (Bassi), **Boudrac** (Baldrek), **Beuzac, Bazac** (Bausi), **Bentenac, Ventenac** (Bentein), **Bergerac** (Berggeir), **Bersac, Versilhac Barsac** (Bersi), **Verteillac** (Bertil), **Billac** (Bili), **Blaignac, Blagnac** (Blann), **Bizac** (Bisi), **Blazac** (Blasi), **Bouliac, Bouillac** (Boli), **Boussac** (Bosi), **Boussenac, Boutenac** (Bostein), **Brageac** (Braggi), **Brissac** (Brisi), **Brugnac, Brignac** (Brynn), **Brouzac, Bruzac** (Brusi), **Bugeac** (Buggi), **Dagnac** (Dani), **Doussac** (Dusi), **Dirac** (Dyri), **Léguillac** (Egill), **Andillac** (Endill), **Fourmagnac** (Farmann), **Fignac** (Finni), **Freyssignac, Frédignac** (Freystein), **Gaillac, Gajac** (Galle), **Germignac, Chermignac** (Germund), **Guillac** (Gili), **Gizerac** (Gizurr), **Grailhac** (Grani), **Granouillac** (Granulf), **Grépiac** (Greip), **Grizac, Grézac, Graissac** (Gris), **Genouillac, Ginouillac** (Gunulf), **Arignac** (Haering), **Agonac, Cognac, Connac** (Hakon), **Aillac, Alac** (Hall), **Alvignac, Albignac, Albiac** (Hallbein), **Lavardac** (Lavard), **Artenac** (Hardaeni), **Vayrac** (Havarr), **Almayrac, Mayrac** (Ailmaer), **Houeganac** (Högni), **Ordac** (Hord), **Archiac** (Harek), **Juilac, Juillac** (Juli),

Jorignac, Jurignac, Jourgnac, Jouniac (Jorunn), **Canviac, Caubiac** (Kalfi), **Caillac, Cayac** (Kali), **Calamiac** (Kalmann), **Cambiac** (Kambi), **Canac** (Kani), **Carcenac, Cartignac, Casternac** (Karstein), **Cadillac, Cadéac, Cadeillac** (Ketill), **Cantenac, Cadenac, Capdenac, Chadenac** (Kjartan), **Calvignac** (Kolbein), **Courbenac, Courbillac** (Korbjörn), **Cornac** (Korni), **Larzac** (Lars), **Ladignac, Lautignac** (Lodinn), **Marignac, Mérignac, Margnac, Marnac** (Maering), **Magnac** (Manni), **Marracq, Marroq** (Marr), **Marcillac, Marciac, Mercenac** (Marstein), **Martignac, Martillac** (Martein), **Moirax** (Moir), **Mouillac** (Moli), **Ostenac** (Oynstein), **Eyzerac** (Özurr), **Pauilhac, Paillac** (Pall), **Rageac** (Ragi), **Rancillac** (Rankil-Hrafnketill), **Roudillac** (Raudi), **Rouffiac, Rouffignac** (Rolf), **Roumignac, Romillac** (Römund), **Rougnac, Rouillac** (Runi), **Séverac** (Saefari), **Ségonzac** (Saegansi), **Samonac, Salmanac** (Solmund), **Scieurac, Sirac, Sayrac, Sérac** (Sejer), **Signac, Sillac** (Siggi), **Ségougnac** (Sigulf), **Escoubiac** (Skufi), **Solsac, Soussac** (Solsi), **Sorlhac** (Sorli), **Sousceyrac, Soucirac** (Sössur), **Espeilhac, Espagnac** (Spjalli), **Espeyrac** (Spoer), **Sonac, Saignac** (Soni), **Estarac** (Stari), **Sénoillac** (Steinulf), **Estirac** (Styr), **Espartignac** (Svarting), **Les Lèves-et-Thoumeyragues, Doumérac** (Thomrir), **Touvérac** (Thorfrid), **Tauriac** (Thorir), **Tourtinhac** (Thorstein), **Tourtoirac, Tourtirac, Tourtrac** (Thorstyr), **Tonnac** (Toeni), **Touzac, Taussac** (Tossi), **Toutigeac** (Tostig), **Unac** (Unn), **Vaillac, Bayac** (Vale), **Bagnac** (Vani), **Barriac, Veyrignac** (Varinn), **Beysseac, Ventenac, Bestiac** (Vestein), **Vignac, Figeac** (Vigi), **Vintilhac** (Vandil).

Le rejet de la théorie de la « mode germanique ».

Il est possible que la « mode germanique » qui a envahi la patronymie se soit répandue dans la toponymie du sud de la France, mais nous avons de sérieux doutes.

Nous ne croyons pas à ce phénomène de mode. D'abord parce que ces noms mentionnés ne sont pas Francs, mais Scandinaves, ensuite, les phénomènes de mode se concentrent sur dix à vingt prénoms les plus populaires, or, nous avons là plus de 120 prénoms. Enfin, *Aubert, Audon, Auger, Gairaud, Gaston, Gellibert, Gizon,*

⁸RICHER

Gizard, Gérard font partie de ces prénoms, nous précise Bénédicte BOYRIE-FENIE, « *qui se sont introduits chez nous durant le haut Moyen Age* »⁹. Il est intéressant de noter qu'ils sont pour certains également scandinaves. *Aubert/Asbjörn, Audon/Audunn, Auger/Asgeir, Gairaud/Gerröd, Gizard/Gizurr...*

Par ailleurs, si certains de ces prénoms identifiés peuvent être francs, ils sont tous résolument scandinaves. Il est évident que plus le prénom est long, moins il laisse de possibilités d'interprétation. Or, certains sont incontestablement scandinaves. **Tourtirac**, Thorstyr, **Thoumeyragues**, Thomrir, **Tourtinhac**, Thorstein, **Vintilhac**, Vandil, **Souceyrac**, Sössur, **Rancillac**, Rankil-Hrafnketill, **Verteillac**, Bertil, **Espartignac**, Svarting.

On peut ne pas partager toutes ces lectures, mais on ne peut pas le rejeter d'un bloc non plus.

Le sens du -ac scandinave.

A chaque fois qu'un linguiste est confronté à un toponyme en *-ac* associé à une racine germanique, il va déduire soit que le Germain avait le souci de s'intégrer (NEGRE), soit qu'il s'agissait d'un « Gallo-Romain » ayant succombé à la « mode germanique » (GROSCLAUDE). Tous considèrent que le *-ac* fait référence au suffixe gallo-romain.

Or, il existe une hypothèse qu'aucun linguiste n'a jamais envisagée : le suffixe *-ac* ne serait-il pas lui aussi germanique comme le radical ? Les noms germaniques ayant un suffixe ressemblant au *-ac* gallo-romain n'auraient-ils pas pu faire l'objet d'un phénomène d'attraction paronymique ? En clair, se peut-il que dans certains cas, le *-ac* gallo-romain, tout comme le *-os* aquitannique (voir article précédent), corresponde en fait à un mot germanique ou scandinave, assimilé par la suite à l'*acum* gallo-romain ?

Nous pensons que si les noms en *-os* et en *-ac* ont les mêmes radicaux, suggérant qu'ils sont contemporains, il est possible que leur suffixes aient les mêmes origines. Si *-os* correspond à *-hus*, le *-ac* devrait lui aussi correspondre à un mot scandinave.

Il existe un suffixe scandinave qui pourrait

correspondre. Il s'agit de *-haug*. On va trouver des toponymes en *haug* en Norvège : **Haug, Varhaug, Skjönhaug, Solhaug, Marhaug**. En Suède, il y a une légère variation : **Solhaga, Öxenhaga, Storhaga, Lillhaga**. Au Danemark, on trouve : **Arnager, Mariager, Ansager, Hojager**.

Les toponymes norvégiens ne sont pas sans rappeler certains toponymes français : **Varac, Esconnac, Soulac, Marracq**. Nous pensons que si *-ac* fait référence à un mot scandinave, il s'agit du *haug* norvégien. Or, *haug* désigne une butte et par extension une motte castrale. **Espartignac** pourrait dériver de *Svartinghaug*, la motte de Svarting.

Cette lecture n'est pas absurde. D'un point de vue historique, on sait en effet que les Vikings édifiaient des mottes castrales. Les *Annales de Metz* évoquent en 891 « *les Normands à l'approche de cette armée, se fortifièrent sur les bords d'une rivière nommée la Dyle, formant selon leur coutume des amas de terre et de bois* ». Ce texte ne décrit pas la construction d'un camp circulaire, mais bien d'une motte castrale, construction d'urgence par excellence. Il s'agit de la première mention d'une motte castrale dans un texte. L'auteur précise que la motte castrale est une « coutume » scandinave et non franque. D'ailleurs, la première représentation d'une motte se trouve dans la tapisserie de Bayeux. Guillaume le Conquérant fit édifier sa motte dès son arrivée en un temps record : il transportait le donjon en pièces détachées dans ses navires nous apprend Robert WACE¹⁰. La motte est une fortification réalisée par des troupes en mouvement, ce qui était le cas des Vikings lorsqu'ils s'enfonçaient dans les terres. Jean-François MARECHAL est convaincu de l'origine scandinave de cette technique de fortification. Il écrit avec beaucoup de bon sens : « *Il semble...difficile d'admettre devant l'ampleur et la simultanéité de ce phénomène –la dissémination des mottes dans toute l'Europe-, qu'il ait été spontané et que chaque région envahie ait réagi par le même genre de fortification, en renonçant à leurs enceintes traditionnelles et en négligeant les ressources locales en sites défensifs naturels à aménager ou à réaménager* »¹¹. Il estime que

¹⁰ Robert WACE, « Le Roman de Rou », 1170

¹¹ Jean-François MARECHAL, Colonisation et fortifications Vikings et Normandes : un

⁹BOYRIE-FENIE, p. 23

ce sont les Vikings qui ont « popularisé » ce type de fortification à travers l'Europe¹². De son côté, R.E. GLASSCOCK constate qu'il existe en Irlande une « parfaite corrélation » entre la présence des mottes et les zones occupées par les Scandinaves¹³. Il est à noter que la doctrine est très partagée sur cette possible origine scandinave. En règle générale, on considère la motte postérieure aux invasions.



Il manque un élément capital à cette reproduction : les épineux qui étaient plantés autant pour maintenir la pente qu'empêcher les assaillants d'atteindre le rempart de bois. Reproduction d'une motte castrale réalisée au musée de la Tapisserie de Bayeux.

Linguistiquement, il existe un autre argument en faveur d'une origine scandinave: de nombreux toponymes en *-ac* s'écrivent *-hac*. Or, autant ce *h* est incompréhensible avec le recours au suffixe *-acum*, autant, il devient naturel avec le suffixe *haug*. **Sorlhac/ Sorlhaug, Tourtinhac/ Thorsteinhaug, Ventilhac/ Vandilhaug, Arbenhac/ Hardbeinhaug, Cadeilhac/ Kaetillhaug, Ayrinhac/ Haerin(g)haug, Ginolhac/ Gunul(f)haug, Grailhac/ Granhaug, Ladinhac/ Lodinhaug, Manhac/ Mannhaug, Marcilhac/ Marsteinhaug, Pauilhac/ Pallhaug, Rouffilhac/ Rolfhaug, Escoubilhac/ Skufhaug, Espeilhac/ Spjallhaug...**

Les toponymes en *-ague* : **Biscarrague**

problème ». in « Châteaux et peuplements », Extrait de FLARAN I, 1979, p184

¹²Jean-François MARECHAL, « L'origine viking des mottes féodales » Revue du Pays d'Auge, Lisieux, 1977.

¹³R.E. GLASSCOCK, « Mottes in Ireland » in « Château Gaillard », Caen, 1975.

(Viskar), **Gragnague** (Grani), **Thoumeyrague** (Thomrir)- ou en *-age* **Bernage** (Björn), **Brouage** (bro, pont), **Renage** (Ragnar), **Arnage** (Arni), en *-auge* **Toussauge** (Tossi), **Benaugue** (Björn), **Marcogé** (mark, borne), voire en *argues* **Candillargue, Quintillargues** (Kaetill), **Guzargues** (Gusi), **Marsillargues** (Marstein), **Baillargues** (Vali), **Bouillargues** (Boli), **Verargues** (Björn dit Bier), peuvent eux aussi s'expliquer plus facilement avec un suffixe de type *-haug* qu'avec l'*-acum* gallo-romain.

Quant aux toponymes en *-ac* de Bretagne, ils s'inscriraient eux aussi dans un épisode lié aux invasions vikings. **Quédillac, Cadélaç** (Kaetill), **Mérillac** (Maering), **Brignac** (Brynn), **Molac** (Moli), **Guillac** (Gili), **Ruffiac** (Rolf), **Rénac** (Ragnar), **Esquiniac** (Skygni)... En Normandie et dans le nord de la France, le *-ac* va être remplacé par le suffixe *-ay* : par exemple **Bernay** dans l'Eure. Pour expliquer cette évolution phonétique, il suffit de se rappeler que la capitale des Pays-Bas, **Den Haag**, se dit **La Haye** en Français. *Haug, Haag* et *Haye* sont un seul et même mot. **Bernay** et **Bernac** dérivent tous deux de *Björnhauç*. A l'origine, une *haie* désignait une motte castrale -dont les pentes étaient plantées d'épineux- avant de devenir synonyme de barrière végétale.

Que signifie le partage des noms en *-os* et en *-ac*?

ROHLFS a proposé de regarder cette répartition comme révélatrice de la « résistance aquitaine » à la romanisation. Si ces toponymes sont d'origine scandinave, leur signification est bien évidemment tout autre. Les noms en *-ac*, révélant l'existence de mottes castrales, témoigneraient en quelque sorte de l'existence d'une marche militaire, ou du moins d'une zone de contact. Si les noms en *-ac* sont plus discrets en Gascogne –mais aussi en Normandie-, c'est que la région tombe rapidement sous le contrôle scandinave et n'a pas besoin d'être hérissée de mottes castrales. De manière très significative, les toponymes en *-ac* de Gascogne sont présents principalement dans la vallée de la Garonne et dans le piémont pyrénéen, c'est-à-dire là où la résistance gasconne s'est organisée.

On va également trouver des noms en *-ac* autour des cités d'Aquitaine. Ces noms

pourraient être révélateurs de la technique d'occupation scandinave. On sait que les Vikings occupaient exceptionnellement les cités qu'ils se donnaient la peine de prendre. Comme à Nantes ou à Rouen, ils préféraient le plus souvent ouvrir un marché, hors les murs de la ville, de préférence sur la rive opposée. A Bordeaux, ville prise par Asgeir dit Asker en 848, il n'est pas anodin de noter que face à la ville romaine se trouve le quai des Queyries. **Les Queyries** pourraient être une évolution de *l'Askerhus*. Une fois prise, les Vikings n'occupaient pas la cité romaine fortifiée, mais procédaient à sa démilitarisation afin qu'elle ne puisse redevenir un pôle de résistance. Les textes précisent que les Vikings arasèrent les tours romaines à la hauteur des remparts. Ils démontaient les portes et enfin réalisaient une brèche importante dans les remparts. On remarquera que pratiquement toutes les cités de Gaule entourées de remparts romains ont subi ce genre de traitement alors que les remparts de plusieurs cités romaines d'Espagne sont encore largement intacts. Les Vikings prévenaient ensuite la population que toute tentative de restauration entraînerait la venue du « corps expéditionnaire » qui massacrerait la population jusqu'au dernier. Pour que cette stratégie de répression soit opérante, il fallait surveiller les cités afin de les prendre de vitesse en cas de tentative de restauration. Cela pourrait être l'explication des noms germaniques en *-ac* autour des cités d'Aquitaine : **Marracq** à Bayonne, **Mérignac** et **Bouliac** à Bordeaux, **Estillac** à Agen, **Blagnac** à Toulouse, **Mérignac** à Limoges. Les Vikings auraient bâti des mottes castrales occupées par des garnisons réduites chargées de surveiller des cités. Ce système d'occupation permettait de contrôler de vastes populations et territoires avec un minimum d'hommes.

Quelques noms en *-ac* associés à un nom commun ou un adjectif.

Sans surprise, les noms en *-ac* sont beaucoup plus rarement associés à un nom commun ou un adjectif que les noms en *-os*.

Certains ont une origine résolument militaire. **Marsac** correspondrait à *Marshaug*, la motte de la marche. **Jarlac**, *jarlhaug*, la motte du Jarl, le jarl est un seigneur. **Donzac**, *döns(k)haug*, la

motte des Danois ; **Esconnac**, *skaanhaug*, la motte des gens de Scanie (Suède) ; **Mérignac**, *Maerin(g)haug*, la motte des gens de Möre (Norvège), **Sassac**, *saxhaug*, la motte des Saxons

L'**Abervrac'h** breton, anciennement *Abrihac*, dériverait de *habrhaug*, la motte du havre, signalant l'existence d'un havre permanent puisque fortifié. **Brouage** dérive clairement de *brohaug*, la motte du pont. **Pontacq** dérive de *ponthaug*. Pont est un emprunt scandinave à la langue latine. **Champagnac** et **Campagnac** correspondraient à *kaupan(g)haug*, la motte du marché. **Mimisague** correspondrait à *malmhushaug*, la motte de la forge. **Mailhac** – mais aussi **Mailloc** – dériverait de *mjälhaug*, la motte de la farine signalant un moulin fortifié. **Tayac**, **Taillac**, **Treillac**, **Treignac** dériveraient de *traellehaug*, la motte des esclaves signalant une étape sur les routes empruntées par les convois d'esclaves. **Tignac**, *tin(g)haug* la motte de l'assemblée. **Altillac**, *altin(g)haug*, la butte de l'assemblée de tous. Ces deux derniers toponymes signaleraient l'existence d'entités politiques et donc d'implantations à caractère durable. La **Biscaye**, tient son nom d'un monastère de la **Mundaka** (*mund-haka*, le promontoire de l'embouchure). Ce monastère est mentionné pour la première fois sous la forme *Bickaga*. Ce nom pourrait correspondre à *vikhaug*, la motte de la baie. On trouve également des adjectifs : **Lilhac**, *lillehaug*, la petite butte, **Lencouacq**, *laenghaug*, la longue butte, **Lintillac**, *litillhaug*, la petite butte, **Salignac**, *salighaug*, la motte fortunée, **Vidailiac**, *viddalhaug*, la butte de la large vallée.

Evidemment, certains de ces noms ont des traductions latines depuis longtemps admises, mais nous le répétons : seuls les noms en *-ac* existants avant les invasions vikings permettent de rejeter de manière catégorique la lecture scandinave.

Conclusion.

Le lien entre les toponymes en *-os* et les toponymes en *-ac* est bien réel, mais plutôt qu'analyser leur répartition comme révélatrice d'une « résistance aquitannique » à une influence gallo-romaine, nous sommes enclins à voir dans

les noms en *-os* et assimilables l'expression d'une entité coloniale, débordant sur la rive droite de la Garonne notamment en Charente. Cette région coloniale pacifiée aurait été entourée d'une marche militaire, où l'on trouve les noms en *-ac*. L'une était contrôlée politiquement, l'autre seulement militairement et de manière plus éphémère. Certains toponymes en *-ac* (*Champagnac, Campanac*) du Massif Central suggèrent cependant qu'il a existé de petites entités de peuplement permanent dans certaines vallées, la vallée de la Dordogne semble en particulier être dans ce cas.

Pour une grande part d'entre eux, les toponymes en *-ac* sont bien sûr dérivés de l'*-acum* gallo-romain, mais nous pensons que ceux bâtis sur un préfixe germanique pourraient être liés aux invasions scandinaves et désigner des fortins d'urgence ou mottes construits par l'envahisseur viking.

Certes, il n'existe pas de preuve définitive en faveur de cette lecture –il convient d'ailleurs de réfléchir à la nature de cette « preuve définitive » si elle existe. Il y a cependant beaucoup plus d'éléments concordants en faveur de cette lecture plutôt que de la concurrente. Sur le plan historique, les offensives vikings et l'alliance avec Pépin d'Aquitaine sont documentées. Par ailleurs, la technique de fortification utilisée par les Scandinaves pourrait logiquement expliquer la multiplicité des toponymes en *haug*. Sur le plan linguistique, les suffixes *hac, ague, auge* sont bien plus conformes à un suffixe de type *haug* qu'à un suffixe de type *acum*. Enfin, la quantité de prénoms scandinaves identifiés, (plus de 250 en comptant les noms en *hus*), exclut d'une part leur origine franque, d'autre part le phénomène de mode suggéré par certains chercheurs pour les expliquer.

Cette lecture scandinave a d'autant plus de force que la lecture qui voit des *-acum* gallo-romain dans toutes l'Aquitaine et en Bretagne adoptés par de mystérieux envahisseurs germanique – voire par des indigènes soucieux de se germaniser « pour rester dans le vent »- reste malgré tout très peu fondée et surtout s'inscrit dans un flou historique impalpable.

La force de notre lecture de cette période réside dans sa cohérence. Tant d'un point de vue historique que linguistique, elle permet de donner un sens à des événements (les invasions vikings, l'effondrement aquitain du 9^e siècle) et

des constats (une toponymie germanique) qui n'en avaient pas.

Il y a d'autres constats notamment sur le plan technique : les traditions navales basques et gasconnes (construction à clin, chasse à la baleine, Droit de varech, présence à Terre-Neuve), mais aussi les techniques architecturales ou politique, pourraient trouver là une explication logique.

Joël SUPERY

« Le Secret des Vikings », Les Equateurs, 2005, 220 pages. 19€. Epuisé.

« Les Vikings au cœur de nos Régions », Editions Yago, 2009, 527 pages. 22€.